

NUS MAGNUS NATIONE ALEMANNUS DOCTOR PRÆCIPUUS
— et sur une banderolle partant de sa bouche :
Christus surgendo toti dat surgere mundo.

De l'autre côté, plus près de l'église de Cîteaux, était représenté S. Bernard, les mains croisées sur la poitrine et légèrement appuyées sur un livre ouvert devant lui. Une banderolle partant de sa bouche laissait lire ce vers :

Christus morte gravi mortem superavit abyss.

Au-dessous du bas relief était cette épithète :

*Ce grand docte Alanus, qui fut tout admirable,
Rend ce lieu de Cîteaux portout plus mémorable
Car il y fut berger convers et serviteur;
Encor y sert d'exemple de vertu et d'honneur.
Donc vous religieux, et convers et passans,
Imitez ce docteur qui cy bas est gisant.*

Cette dernière épithète avait été supprimée en 1712, lorsqu'on avait fait blanchir le cloître, « parce que, dit Dom Cocheret, elle était d'un style peu propre à faire honneur à la mémoire d'Alain et à Cîteaux même (Ms. Divion. 357, p. 92). »

Proche l'autel de S. Etienne, sous une arcade dans l'enfoncement de la muraille du Chapitre, il y avait un tableau où étaient écrits ces mots :

ABBATES hospites hic sepulti, Pruliaci, Locedii, Sarneti, Alteresti, Francavallis, Oliveti, Petrosæ, Tyronelli, Boxerie, Parienagh, Vallæ-Sanctæ, Walt-Saxen, et alii plures abbates, quorum animæ requiescant in pace.

Devant la chapelle S. Jean-Baptiste, du côté de l'évangile, on voyait à fleur de terre le tombeau de Vincent Marlet, abbé de Bouillon, mort le 10 juillet 1545.

Dans la chapelle des ducs de Bourgogne, à droite sous le portail de l'église étaient cinq tombes à fleur de terre. Sur celle qui se trouvait à l'entrée était l'épithète suivante :

Hic jacet Dominus Guillelmus de Marigné.

Les autres tombes étaient sans inscriptions. Au-dessus de l'autel il y avait une fresque représentant le duc Eudes fondateur de Cîteaux, représentant à S. Robert l'église de l'abbaye, et ayant à ses côtés la duchesse Mahauld sa femme, Hugues II leur fils, et Eudes III leur petit-fils, dans leur costume ducal. On lisait cette inscription au bas :

Odoni, Mathildi dulcissimæ et suavissimæ conjugii, Hugoni et Odoni filio et nepoti inclytis Burgundiæ ducibus, quorum pietate et largitate monasterium Cistercii fundatum fuit erectum.

De l'autre côté (côté de l'épître), la fresque représentait S. Robert, vêtu de noir, recevant l'Eglise que lui présentait le duc et trois autres abbés vêtus de blanc, c'est à dire S. Albéric, S. Etienne et S. Bernard. Il y avait cette inscription au bas :

DOMINO Roberto primo abbati, D. Alberico secundo abbati Cistercii, D. Stephano anglo tertio abbati Cistercii, D. Bernardo primo abbati Clarevallis, qui morum integritate et vite sanctimonia viri religionem Cisterciensem instituerunt, auxerunt, ornarunt, et illustrarunt, SS. PP.

Au-dessus de l'arcade qui renfermait le tombeau des trois ducs dont on vient de parler, on voyait

de suite cinq abbés de Cîteaux, peints à fresque au naturel et à genoux : ayant chacun une inscription latine qui marquait leurs noms, leur qualités et le temps de leur mort.

Le premier du côté de l'autel, était D. Jean-Baptiste Loysier, élu en 1540, mort en 1559; le suivant était Louis de Baissey, élu en 1560, mort au retour du concile de Trente en 1564; ensuite Jérôme de la Souchière, élu en 1564, depuis cardinal, mort à Rome en 1571; Nicolas Boucherat, élu en 1571; enfin D. Edme de la Croix, son successeur.

Sur la muraille vis-à-vis l'autel on avait aussi peint les images de Nicolas Cossard, procureur en cour de Rome avec leurs inscriptions du côté de l'épître : on y lisait encore ce qui suit :

Ecce dies Domini venit crudelis, et indignationis plenus, et ira furorisque ad ponendum terram in solitudinem, et peccatores ejus conterendos.

Anno ab incarnatione Domini millesimo nonagesimo octavo initium sumpsit hoc cœnobium quod dicitur Cistercium, et erat ipso die lunapascalis XIV, scilicet XII cal. Aprilis, Indictio VI, Epacta XV, concurrens IV.

Dans le chœur de l'église, au dessus des stalles, on voyait autrefois les armoiries et écussons des chevaliers de l'ordre de S. Michel créés par François I^{er}, qui, le 10 juin 1521, en fit une grande promotion dans cette église, où il se rendit exprès avec Louise de Savoie sa mère et plusieurs seigneurs.

Dans un ancien tableau devant la chapelle S. Jean on lisait cette inscription :

ANNO ab incarnatione Domini M. C. nonagesimo tertio XVI cal. Novemb. a Reverendo Patre Domino Roberto Cabilonensi episcopo dedicata est ecclesia S. Mariæ Cistercii, cujus magnum altare consecratum est in honore Dei ac BB. Genitricis ejus semper virginis Mariæ et omnium sanctorum, quo relique istæ habentur, etc.

Sur le portail de l'église on lisait ces vers :

Salve sancta parens sub qua Cistercius ordo Militat et toto tanquam sol fulget in orbe.

Et au-dessus de l'image de la S. Vierge :

Hæc caput et mater Cistercii est ordinis ædes Quæ devota manet Virgo Maria tibi. Auspice testantem, rogo, protege, porrige Christo Quæ sunt intus nocte dieque preces.

Sur la grande porte du monastère les vers suivants étaient écrits en lettres d'or.

Ad nos flecte oculos dulcissima Virgo Maria Et deffende tuam diva patrona domum.

Les vers qui suivent, composés par Gerlon, abbé de l'Aumône, se lisaient autrefois à l'infirmerie :

Mundus abit, res nota quidem, res usque timenda. Nota tibi mundi sit nota, mundus abit. Mundus abit, non mundus, id est hæc machina mundi, Dico, sed mundi gloria, mundus abit. Mundus abit, tria sunt, erit, est, fuit: hæc tria mundum Nota movent, clamant hæc tria mundus abit. Mundus abit; sequitur mors, strictam vita salutem. Longa, brevem lætam nubila, mundus abit. Mundus abit fortis sim, non ero: sim speciosus, Non ero: sim dives, non ero, mundus abit.

Mundus abit, nihil in nihilum, tamen ejus abire Non abit, error abit, quo duce mundus abit. Mundus abit, mundus qui verbo fallit in omni. Nescit in hoc uno fallere. Mundus abit. Mundus abit, non Christus abit; cole non abeuntem Dices non abiero me sine. Mundus abit. Mundus abit quoties iterabo! cesset abire Mundus, cessabo dicere mundus abit.

Dans le cloître devant le réfectoire il y avait la tombe à moitié effacée d'un abbé de S. Jean. . . mort en 1346.

Devant le Chapitre étaient ensevelis plusieurs abbés. C'étaient, d'après leurs épitaphes latines :
D. Raduardus abbas loci S. Bernardi in Brabantia, 1311; D. Johannes de Breteneria abbas Fontis Johannis 1303; D. Johannes abbas monasterii Loci Dei in Anglia, anno millesimo. . . . quadragesimo.

On y voyait ces autres épitaphes :

Anglia quem genuit, Robertus ibi tumulatur. Abbas unde fuit hic Ribresteda vocatur.

Anno millesimo trecenteno duodeno. Mono minus pleno finivit sine sereno, Matthæi festo cui Cunctipotens pius esto.

Natum Divione Stephanum premit lapis iste intus. Monachus factus, ac exinde Cellerarius. Regens Quinciacum trahitur ad Pontigniacum, Quod ter denis bonus pater rexit annis duobus. Mille cum quadringento quinquageno quoque anno Octavo Domini migrat vicena quinta junii, Edmundi precibus sancti fruatur æterna luce. Amen

Hic jacet D. abbas Elyas quondam abbas de. . . qui obiit anno D. 1280. Cal. Oct. Orate pro eo.

Hic jacet Frater Joannes dictus Vivien profecus et amator hujus domus, diligensque processum et agendorum Cistercii ac Ordinis persecutor, nec non molitor, novarum rerum expugnator, etiam temporalibus quibus in monasteriis Vallis-Dulcis et Belle Vallis et. abbatizavit. Obiit apud Divionem 10 sept. anno D. 1494. Vivat in Domino.

Entre les piliers des portes du Chapitre et du

parloir, il y avait une tombe, sur laquelle était une crose avec ces deux mots :

ABBAS DE STANLEE.

On sera peut-être surpris de voir qu'un si grand nombre de princes et d'autres personnages illustres étaient inhumés dans l'église de Cîteaux, tandis que le fondateur et les trois ducs de Bourgogne, décédés immédiatement après la fondation, n'étaient enterrés que dans le portique de l'église : mais il faut l'attribuer à la simplicité des premiers pères de l'ordre, qui ne voulurent point enterrer de séculiers dans leur église.

Le réfectoire de Cîteaux avait plus de 120 pieds de long. Il était large et élevé à proportion. L'ancienne infirmerie, devenue la grande salle des morts, était encore plus grande d'un quart; c'était un des plus beaux vaisseaux que l'on pût voir. On lisait ces deux vers devant la croix placée au milieu :

Hic deponuntur monachi quando moriuntur: Hinc assumuntur animæ sursumque feruntur.

La plus considérable relique renfermée dans le trésor de Cîteaux était le bras de S. Jean-Baptiste, conservé dans un fort beau reliquaire de vermeil, sur lequel étaient gravés ces cinq vers grecs :

ΗΙΝ ΒΑΡΒΑΡΟC ΧΕΙΡ ΧΕΙΡΑ ΤΗΝ ΤΟΥ ΠΡΟΔΡΟΜΟΥ ΚΑΤΕΙΧΕΤΟ ΙΠΙΝ ΝΥΝ ΕΚΕΙΘΕΝ ΕΑΚΝΟC ΑΝΑΕ ΜΕΤΗΕΕ ΙΠΟC ΗΟΑΙΝ ΚΟΝCΤΑΝΤΙΝΟC ΤΑΥΤΗΝ ΔΕ ΤΗΑΕ ΘΕCΑΥΡΟ ΘΗCΑΥΡΙCΑC ΚΡΕΗΘΥCΑΝ ΑΥΤΟΝ ΕΙΘΑΥΥΗCΕΝ ΤΟ ΚΡΑΤΟC.

Le P. Martène a traduit ainsi ces vers :

Quam barbara manus manum Præcursoris Possidebat prius, postea inde eruens Imperator adduxit in urbem Constantinus. Eandem vero, qui istuc in thesaurum contulit Quæ protegebant ipsum, ditatus imperio est.

L'abbaye de Cîteaux portait semé de France, en cœur un écusson de Bourgogne ancien, bandé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueules.

NOTE SUR FONTAINES-LEZ-DIJON,

PATRIE DE S. BERNARD.

Sur le prieuré de Feuillans, établi autrefois dans le château de son père, et sur la chambre où il était né, devenue le sanctuaire de l'église des Feuillans.

(Notice par l'abbé Chenevet, dans l'Alman. de la prov. de Bourg. Dijon, 1782, p. 233. — Courtépée, Descript. du duché de Bourg., t. II. Dijon, 1777, p. 388. — Sommaire de la vie de S. Bernard. Dijon, 1653. — Archives de l'anc. Bourgogne et de la ville de Dijon. — Notice historique par C. X. Girault dans l'Annuaire hist. et stat. de la Côte-d'Or. Dijon, 1824. — Descript. de la chapelle S. Bernard, rétablie à Fontaine, en août 1841, broch. in-8, par M. Caumont.

Le village de Fontaines (103), où naquit saint Bernard, s'élève à mi-côte d'une colline au N. O. de la ville de Dijon, dont il est distant de 3 kilomètres. On y compte 454 habitants. Au point culminant de la colline, à l'ouest, était situé le château de saint Bernard, dont il ne reste plus que quelques parties;

(103) Arrondissement et canton nord de Dijon.
(104) Tescelin, surnommé Sorus, ou le Roux, le premier de ceux que l'on connaît avoir pris le titre

en avant, un peu plus bas, se trouve l'église du village, dont certaines portions peuvent remonter au XI^e ou au XII^e siècle. Il paraît certain que c'était anciennement la chapelle du château, et qu'on la devait à la piété de Tescelin, seigneur de Fontaines, et d'Aleth, père et mère de saint Bernard (104). de seigneur de Fontaines, était de la maison de Tonnerre, et Aleth était fille de Bernard, seigneur de Montbard. Plusieurs chartes des années 1104,

Elle dépendait originairement de l'église de Saint-Martin-des-Champs-lez-Dijon, donnée, en 801, aux chanoines réguliers de S. Etienne de Dijon (105); on pense qu'elle fut érigée en cure en 1451.

Il en est fait mention pour la première fois dans une charte de l'an 1120.

Joceran, évêque de Langres, confirma en cette même année à l'abbaye de S. Etienne l'église de S. Martin avec la chapelle située dans le dessus du village de Fontaines: *cum capella quæ est in superiori Fontanarum villa*. Les papes Calixte II en 1124, Innocent II en 1129, Adrien IV en 1156, et Innocent IV en 1245, font la même mention dans leurs bulles confirmatives des biens possédés par l'abbaye de S. Etienne. On remarque qu'ils lui confirment la possession de cette chapelle avec son cimetière et toutes ses dépendances. Elle avait donc été construite, ou sur la fin du onzième siècle, ou, tout au plus tard, au commencement du douzième.

Les anciennes histoires, en parlant du décès de la B. Aleth, arrivé à Fontaines, aux calendes de septembre de l'an 1105, le jour de S. Ambrosien, patron de la chapelle de Fontaines, montrent clairement qu'il était le patron de ce lieu. C'est ce que prouvent encore une charte de l'an 1130 et divers monuments publiés par le P. Chifflet, dans son *Genus illustre S. Bernardi assertum*, p. 415 et 523.

La B. Aleth, morte en odeur de sainteté, ne fut inhumée ni dans cette chapelle, ni dans son cimetière. Gérannus, abbé de S. Bénigne, demanda son corps comme une relique précieuse. Porté sur les épaules des moines jusqu'à l'abbaye, il y resta jusqu'au 14 des calendes d'avril (19 mars) 1250. Alors, pour remplir les intentions de S. Bernard, on le transféra à Clairvaux, et il fut placé dans la chapelle S. Sauveur, non loin de la tombe de son fils. Le nécrologe de S. Bénigne faisait mention d'Aleth en ces termes: *Kal. Septembris obiit Alaisa laica*.

1106 et 1113, rapportées dans les preuves de l'*Hist. des Ducs de Bourgogne*, font tenir un rang distingué à Tescelin à la cour de ces princes.

Tescelin et Aleth eurent de leur mariage six garçons, dont Gui, l'aîné, fut le seul qui s'établit. Il laissa une fille, mariée à Barthélemy de Somberton, ce qui fit passer la seigneurie de Fontaines dans cette maison; et de là, successivement, par les femmes, dans celles de Saux, de Maray, de Cléron et de Damas.

Ces différentes maisons possédèrent la seigneurie de Fontaines; mais divisée, suivant l'usage du temps, en plusieurs portions, dont les unes passèrent aux auteurs de Messieurs Bouhier, d'autres à la ville de Dijon, et la maison seigneuriale aux religieux Feuillans.

(105) A un petit quart de lieue de Dijon, un peu au delà de l'ancien couvent des Capucins, sur la rive gauche du torrent de Suzon, il y avait une petite église, nommée S. Martini Campaniensis, de campanis de campania, de prato, de pratis, et enfin S. Martin-des-Champs. Dès 801 elle était déjà église paroissiale. Au x^e siècle il y avait une petite communauté de chanoines établis auprès de cette église

Quelques Chartes nous apprennent que, dès le commencement du xv^e siècle, on avait établi, à Fontaines, une confrérie sous le titre de Saint Bernard (106); et il est probable que ce fut dans le courant du même siècle que la chambre où était né cet illustre Abbé fut convertie en chapelle. On serait peut-être en droit de conjecturer que l'idée en est due à Bernard de Marey, dont on va voir la donation à l'abbaye de Cîteaux. Du moins est-il certain, par les termes mêmes de cette donation, que la transformation de la chambre natale de S. Bernard en chapelle n'avait pas eu lieu avant 1462, et on montrera plus loin qu'elle était antérieure à l'établissement des religieux Feuillans dans le château de Fontaines, en 1614.

Bernard de Marey, qui avait les droits de Marie de Saulx, sa mère, Dame de Fontaines, et de la famille de S. Bernard, donna, le 20 février 1462, à l'abbaye de Cîteaux, le château, forteresse et maison-forte de Fontaines, où il demeurait, à charge d'y établir une chapelle en l'honneur de S. Bernard, où les religieux qui la desserviraient diraient une messe tous les vendredis de l'année; il avait joint à ce don la quatrième partie de la maison et de la justice de Fontaines, le four banal et plusieurs terres qu'il y possédait, car le surplus de cette seigneurie était tenu par ses frères. Mais le Duc Philippe-le-Bon ayant refusé les lettres nécessaires pour la validité de cette donation, l'abbaye de Cîteaux se vit forcée de remettre ces fonds en main habile, les fiefs ne pouvant être tenus que par des nobles, et les vendit, en effet, moyennant 400 livres, à Jean Rollin, évêque de Châlon-sur-Saône, qui avait déjà acquis, en 1434, d'Alexandre de Marey, frère de Bernard, un autre quatrième de cette seigneurie (107).

Les choses en restèrent là jusqu'au commencement du xvii^e siècle. Il s'était établi, dans cet intervalle de temps, une congrégation réformée de l'ordre de Cîteaux, connue sous le nom de Notre-

de S. Martin, et pour cette raison, on l'appelait *Abbatia S. Martini*. Colonie de chanoines, sortie de l'abbaye de S. Etienne de Dijon, ils chantaient les heures canoniales, prêchaient et administraient les sacrements à S. Martin et à Fontaines. A la fin du xvii^e siècle ce n'était plus qu'une simple chapelle. Le curé de Fontaines, à la tête de ses paroissiens, y allaient tous les ans, en procession, reconnaître la maternité de cette église, et y célébrer la messe le 11 novembre (V. *Hist. de l'église abbatiale et collégiale de S. Etienne de Dijon*. Dijon, 1696, in-^o p. 278).

(106) Le 19 oct. 1445, les confrères de la confrérie établie à Fontaines-lez-Dijon, en l'honneur de Dieu, de la sainte Vierge et de S. Bernard, payèrent, au Duc de Bourgogne, 200 livres pour l'amortissement de 50 livres de rentes destinées à faire dire deux messes par semaine (V. *Arch. de l'anc. Bourgogne*).

(107) Ce fut cette moitié qui passa à Marguerite Rollin, cousine de ce prélat, et, de suite en suite, à Marie Chambellan, femme de Gui de Rochefort, chancelier de France, à Joachim Humbert de Rochefort, à Guillaume de Damas, enfin à Joachim de Damas, seigneur de Rousset et de Communes.

Dame des Feuillans. Jean de la Barrière, Abbé commandataire de l'abbaye de Feuillans, à six lieues de Toulouse, en avait été l'instituteur, en 1577. Le pape Sixte V approuva cette réforme en 1586, et Clément VIII en modéra la rigueur en 1595. Jean de la Barrière étant venu à Paris, par ordre d'Henri III, avec 60 de ses réformés, ce prince leur fit bâtir une maison au faubourg S. Honoré de Paris. Henri IV la fit achever, et lui donna tous les privilèges des maisons de fondation royale.

Ce fut à ces religieux que Joachim de Damas, fondateur du couvent des capucins de Dijon, en 1602, prit le parti de vendre son château de Fontaines, pour le convertir en un monastère de leur congrégation, et y faire élever une église en l'honneur de S. Bernard. La vente s'en fit en 1613, et les deniers de cette acquisition furent fournis des libéralités de plusieurs personnes pieuses. L'abbaye de Cîteaux s'opposa à cette vente et à l'établissement des Feuillans à Fontaines, sous prétexte que la seigneurie de ce lieu lui avait été donnée, pour le même objet, en 1462: mais elle fut déboutée de son opposition, et les Feuillans prirent possession de leur nouvelle demeure le lundi de la semaine de la Passion de l'année 1614.

Louis XIII, qui était redevable de sa naissance aux prières de S. Bernard, se montra le protecteur des Feuillans. Il approuva leur acquisition; en amortit le terrain par ses Lettres-Patentes du mois de juillet 1618 (*Appendice*, n^o 1); se déclara leur fondateur; accorda à leur monastère le privilège et les immunités des maisons royales; leur assigna une pension de mille livres, et leur fit don de trois mille livres, tant pour leur entretien que pour leur bâtiment et la décoration de la chapelle S. Bernard.

Sébastien Zamet, évêque de Langres, avait approuvé, en 1617, leur établissement à Fontaines. Les magistrats de Dijon y consentirent également: et pour témoigner davantage l'intérêt qu'ils y prenaient, ils voulurent être parrains, en 1620 et 1621, lors de la bénédiction de leurs cloches (*Appendice*, n^o 2), et contribuèrent, par leurs dons, ainsi que plusieurs personnes de piété, à la décoration de leur église (108).

Mais la cérémonie qui, par son éclat et sa pompe extraordinaire, fit le mieux éclater les sentiments de la France et de la Province de Bourgogne envers S. Bernard, fut celle de la pose de la première pierre de l'église du monastère des Feuillans, élevée en son honneur.

Le jour de l'Epiphanie de l'an 1619, elle fut solennellement placée sous la première colonne à droite, au nom du Roi Louis XIII, par Roger de Bellegarde, Duc et Pair, Grand Ecuyer de France, Gouverneur de Bourgogne et de Bresse. Octave de Bellegarde, évêque de Conserans, la bénit en

(108) La ville de Dijon faisait, chaque année, une aumône de poisson aux Feuillans, le jour de la fête de S. Bernard (V. *Arch. de la ville de Dijon*).

l'absence de l'évêque de Langres, au milieu d'un immense concours de personnes de tout état et de toute condition.

Trente-trois pierres de moindres dimensions furent placées autour de la pierre principale. Elles étaient toutes ornées d'inscriptions où le Souverain Pontife, les princes temporels, les royaumes, les universités, les ordres religieux avaient voulu, comme à l'envi, élever à S. Bernard un monument durable de leur admiration et de leur piété (*Appendice*, n^o 3).

La dévotion à ce grand saint ne pouvait manquer de recevoir par là un nouvel accroissement. Anne d'Autriche ne se vit pas plutôt mère du Dauphin, qui fut Louis XIV, qu'elle envoya par un de ses aumôniers une lettre aux Feuillans de Fontaines, en 1638, afin de leur demander de rendre des actions de grâces durant neuf jours à leur saint Père, auquel elle s'était vouée pour obtenir de Dieu un fils (*Appendice*, n^o 4).

Louis XIII avait fait en sorte que l'on solennisât la fête de S. Bernard dans tout le diocèse de Langres; mais cette fête n'y ayant été observée que durant quelques années, Louis XIV écrivit à l'évêque de Langres, afin de lui demander de la faire revivre. Ses lettres sont du 20 décembre 1652 (*Appendice*, n^o 5). Il y donne à S. Bernard le titre de *protecteur de sa couronne*, et il reconnaît lui devoir la victoire de Lens, remportée le jour de sa fête. Louis XIV écrivit pour le même sujet au Duc d'Epéron, Gouverneur de Bourgogne, et au Parlement de Dijon.

Le 25 mars 1653, Sébastien Zamet, évêque de Langres, rendit une ordonnance, par laquelle il enjoignait à tous ses diocésains de célébrer la fête de S. Bernard, comme une fête de commandement, en cessant toutes les œuvres serviles (*Appendice*, n^o 6).

Le 22 juillet de la même année, le même évêque érigea une confrérie de S. Bernard en l'église des Pères Feuillans de Fontaines, et il en approuva les statuts. Louis XIV, son frère et la Reine Mère avaient voulu en être les premiers membres. Le Pape Innocent X, par son bref du 2 mai 1653, avait enrichi de faveurs spirituelles cette nouvelle société qui devait, disait-il, être établie par l'Ordinaire (*Appendice*, n^o 7).

Après la destruction du monastère des Feuillans par la Révolution française, la confrérie qui avait été établie dans leur église fut transférée dans l'église paroissiale de Fontaines, par Mgr J. F. Martin de Boisville, évêque de Dijon. Les lettres, dans lesquelles il confirme les anciens statuts, sont datées du 22 janvier 1823.

L'église des Feuillans, due particulièrement aux libéralités d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, orientée du nord au sud, se composait de deux parties terminées en dôme, du chœur des religieux